

6.9

le cinq du mois de septembre de l'année mil sept cent quatre vingt neuf est né et baptisé le meme jour par moi soussigné professeur de poesie au college d'hesdin francois theodore legrand fils legitime de jean francois et de marie theodore predhomme, le perein a ete francois joseph foulon jeune homme de cette paroisse et la mareine augustine josephe predhomme jeune fille de la paroisse de pihen, qui ayant declare scavoir ecrire, ont signé cet acte avec moi de ce interpellés jour, mois, et an que dessus

francois joseph foulon
 augustine josephe predhomme
 Ducrocq ptre prof.

B.1789.9.5b

Le cinq du mois de septembre de l'année mil sept cent quatre vingt neuf est né et baptisé le meme jour par moi soussigné professeur de poesie au college d'hesdin francois theodore legrand fils legitime de jean francois et de marie theodore predhomme, le perein a ete francois joseph foulon jeune homme de cette paroisse et la mareine augustine josephe predhomme jeune fille de la paroisse de pihen, qui ayant declare scavoir ecrire ont signé cet acte avec moi de ce interpellés jour, mois et an que dessus

francois joseph foulon
 augustine josephe predhomme
 Ducrocq ptre prof.